

pense
à tes
yeux.ca



CONSEIL DE LA SANTÉ DES YEUX DU CANADA (CHEC)

Trousse à outils COVID-19

DONNER DES SOINS D'URGENCE EN TOUTE SÉCURITÉ



Les ressources de la Trousse à outils du Conseil de la santé des yeux du Canada sont préparées et partagées grâce aux partenariats collaboratifs entre l'industrie de la vision et les professionnels de la vue

Table des matières

Introduction	3
À propos de nous	4
Donner des soins d'urgence en toute sécurité	5

Introduction

Pour contribuer à éviter la propagation du nouveau coronavirus (COVID-19 ou SARS-COV-2) et respecter les mesures d'éloignement social, de nombreux optométristes ont fermé leurs bureaux pour adopter des services à distance/virtuels et continuer de prendre soin de leurs patients durant la pandémie. Cela modifie la façon dont vous vous occupez de vos patients en période de confinement, et tandis qu'on lève les restrictions, vos activités quotidiennes continueront d'évoluer afin d'assurer la sécurité des patients et de tous les Canadiens.

Le présent document offre des renseignements pratiques pour les optométristes canadiens en ce qui a trait à la pandémie de la COVID-19, ainsi que des ressources virtuelles à considérer pour votre clientèle. Nous avons assemblé des informations de sources diverses, telles que la Fédération des autorités réglementaires en optométrie du Canada (FAROC), l'Association canadienne des optométristes (ACO) et une gamme d'associations provinciales.

Alors que nous tentons tous de maintenir le cap dans cette situation en constante évolution, nous espérons que cette trousse à outils et les autres ressources élaborées par le Conseil de la santé des yeux du Canada (CHEC) vous seront utiles. Nous sommes en mesure de vous présenter des ressources efficaces grâce à des collaborations et des relations que nous avons établies et continuons de développer.

Le CHEC souhaite souligner sa reconnaissance pour le soutien offert par nos partenaires du secteur, y compris Alcon, Essilor, Johnson and Johnson, Nikon et Shamir.

Le Conseil de la santé des yeux du Canada (CHEC) apprécie énormément le leadership démontré par nos partenaires au sein de l'industrie qui ont aidé à fonder avec beaucoup de succès la campagne de communications marketing intégrées et de collecte de données www.PenseATesYeux.ca. Nous tenons aussi à remercier les professionnels de la vue canadiens, tels que les optométristes, durant cette période difficile.

The Alcon logo consists of the word "Alcon" in a bold, blue, sans-serif font.

À propos de nous

Mis en place à titre de collaboration entre les professionnels de la vue et l'industrie, le CHEC est un organisme à but non lucratif enregistré qui s'engage à améliorer la santé des yeux des Canadiens à l'aide de programmes de sensibilisation et d'éducation. Dans le cadre de partenariats stratégiques et avec les recommandations de notre Conseil de représentants, nous visons à accroître la prise de conscience et les intentions des Canadiens des quatre coins du pays en matière de santé des yeux, ce qui permettra d'augmenter le nombre d'examen de la vue et de traitements de la vue à l'échelle nationale.

PenseATesYeux.ca (PATY) est une campagne de communications marketing intégrées et de collecte de donnée bilingue (anglais et français) développée annuellement par CHEC et qui a augmenté le trafic pédestre chez les optométristes canadiens par plus de 5 pourcent chaque année et a rejoint des millions de Canadiens depuis son lancement en 2018. PATY est une initiative collaborative conçue pour l'éducation du public au sujet des avantages de la santé oculaire et pour promouvoir l'importance des examens complets de la vue annuels.

Pour en savoir plus, consultez :

<https://www.penseatesyeux.ca/>

<http://councilforhealthyeyes.ca/fr>

Avis de non-responsabilité

Les renseignements fournis dans le présent document sont à titre indicatif seulement. Le contenu du présent document est fourni de bonne foi; cependant, nous ne formulons aucune garantie ni ne faisons aucune représentation, expresse ou implicite, sur l'exactitude, le caractère adéquat, la validité, la fiabilité, la disponibilité ou l'intégralité de toute information contenue dans le présent document. En aucun cas le CHEC ne sera tenu juridiquement responsable.

Donner des soins d'urgence en toute sécurité

Pour limiter les contacts entre les patients et le personnel des établissements, il est préférable de voir uniquement les patients pour des problèmes urgents. Si votre clinique est toujours ouverte, assurez-vous que vos patients soient d'abord soumis à un test de dépistage de la COVID-19.

Quoiqu'il n'y ait pas de définition précise de ce qui représente un soin d'urgence, le [Ontario College of Optometry](#) le décrit comme étant « tout problème pouvant faire perdre la vue, en raison des symptômes, des troubles existants, des antécédents médicaux du patient, ou d'une blessure. »

Utilisez votre meilleur jugement clinique lorsque vous décidez si et comment vous occuper des cas urgents possibles. La sécurité des employés et des patients doit demeurer votre principale préoccupation. Dans les cas où vous ne pouvez pas traiter les patients pour des soins urgents, vous devez leur recommander un autre optométriste, ophtalmologiste ou la salle d'urgence la plus proche, le cas échéant.

Dépistage de la COVID-19

Si votre clinique est ouverte au public, il importe de vérifier si les employés ont des symptômes, et ce, tous les jours.

Protocole de dépistage

Pour minimiser les contacts sociaux avec les patients, utilisez un système de triage par téléphone ou par vidéo pour déterminer si un patient doit être vu en personne.

Si possible, vérifiez la température des visiteurs sur les lieux à l'aide d'un thermomètre sans contact. De plus, demandez aux employés et aux patients de confirmer qu'ils n'ont pas nouvellement une toux, un essoufflement ou une conjonctivite, qui peuvent être des symptômes de la COVID-19.

Protocole d'orientation

Pour les patients qui pourraient avoir la COVID-19, téléphonez au praticien ou à l'hôpital vers lequel le patient sera orienté afin que l'équipe de soins de la santé soit informée de l'urgence du problème de santé des yeux et de l'infection respiratoire.

Protocole sur place

Pensez toujours aux moyens de limiter la présence de personnes sur place. Recevez les patients par rendez-vous uniquement, et seulement ceux qui sont aux prises avec des problèmes urgents. Ne voyez pas les patients pour des examens de la vue de routine.

De plus, prenez des précautions supplémentaires :

- **Lavez vos mains minutieusement pendant au moins 20 secondes** à votre arrivée, avant/après chaque patient, avant/après avoir mangé et avant/après avoir utilisé des installations ou des appareils partagés.
- **Utilisez un désinfectant pour les mains à base d'alcool >70%** régulièrement si vous pouvez et nettoyez tout l'équipement avec le meilleur désinfectant disponible (ex. de l'eau de Javel diluée ou une solution à base d'alcool)
- **Minimisez le partage d'équipement** et désinfectez les téléphones ou les ordinateurs entre les utilisations.
- **Conservez un éloignement social** parmi les employés/les patients. Limitez le nombre de patients dans la salle d'attente, dispersez les chaises et pensez à demander aux patients d'attendre à l'extérieur de la clinique jusqu'à ce que ce soit leur tour.
- **Les masques doivent être portés** par tous les employés qui se trouvent à moins de deux mètres des patients et par les patients présentant des signes d'infection respiratoire.

Équipement de protection individuelle (EPI)

Donnez seulement des soins d'urgence en personne si vous avez un EPI à votre disposition. Si vous recevez des patients pour des soins d'urgence, il est essentiel que des [procédures de port et de retrait](#) adéquates soient suivies pour assurer la sécurité de tous.

Le BC Centre for Disease Control a développé deux guides pratiques que vous pouvez imprimer et afficher en tant que rappels dans votre bureau pour les employés qui sont directement en contact avec les patients :

- [Cinq étapes pour mettre un EPI](#); et,
- [Neuf étapes pour enlever un EPI](#).

Conservation de l'EPI

En raison de la pénurie d'EPI à l'échelle mondiale, on encourage les travailleurs des services essentiels à prolonger leur usage des masques, des blouses et des lunettes de protection, lorsque la situation s'y prête. Si vous adoptez cette approche, en enlevant et en remplaçant l'EPI, évitez de toucher à ce dernier, pour éviter la contamination croisée.

En tant que meilleure pratique, le port prolongé d'un EPI ne devrait pas dépasser quatre heures et l'utilisation prolongée des gants n'est jamais recommandée, alors remplacez-les régulièrement et lavez vos mains souvent.

Dons d'EPI

Si vous avez un équipement de protection individuelle et ne voyez pas de patients en personne, pensez à donner votre équipement à un hôpital local.